

# **COOPÉRATIONS EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, ARCHÉOLOGIQUES ET PATRIMONIALES**

## **→ *Les coopérations menées par les grands organismes de recherche français dans la région indopacifique contribuent au rayonnement de la France dans le domaine scientifique***

La France peut s'appuyer sur important réseau scientifique dans la région indopacifique. Ainsi l’Institut de recherche pour le développement (IRD), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), l’Institut Pasteur, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) y sont représentés. Par ailleurs, la recherche française en sciences humaines bénéficie également de la présence dans la région de l’École française d’Extrême-Orient (EFEO) et de l’Institut de recherche sur l’Asie du Sud- Est contemporaine (IRASEC).

## **→ *En Indopacifique, la France est très engagée dans la coopération archéologique et la protection du patrimoine***

La France est un partenaire actif en matière d’archéologie. En 2022, elle soutient financièrement huit missions archéologiques, notamment en Indonésie, en Malaisie, aux Philippines, en Thaïlande et Birmanie, et en Papouasie-Nouvelle- Guinée. Cette coopération sera encore renforcée en 2023 au moyen d’un appel d’offres qui vient d’être lancé.

## **→ *En matière patrimoniale, la France met en œuvre dans la région un nouveau mode de coopération internationale***

Il associe de manière innovante des acteurs internationaux et multilatéraux, et offre sa capacité d’expertise dans diverses disciplines au service de la sauvegarde et de la défense du patrimoine sous toutes ses formes. En Indopacifique, comme ailleurs dans le monde, la France promeut une vision du patrimoine comme ressource vivante, devant constituer une composante indispensable d’un développement durable. Elle agit en étroite coopération avec l’UNESCO, le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) et le Conseil international des musées (ICOM).

## **→ *Quelques coopérations phares de la France dans la région dans le domaine de l’archéologie et du patrimoine***

### **Le site d’Angkor, au Cambodge**

Angkor est un des plus importants des sites inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l’UNESCO, de par sa taille (couvrant environ 400 km<sup>2</sup>) et de par le nombre de monuments (plus de 200 temples) et sites archéologiques (près de 600). Depuis 1993, la France coprésidente avec le Japon le Comité international de coordination pour la sauvegarde et le développement du site (CIC-Angkor) : nos deux pays en assureront à nouveau la présidence pour la décennie 2023-2033.

Grâce au travail de la coprésidence française et japonaise, il a été possible de mobiliser plus de 600 millions de dollars pour la mise en œuvre de près de 100 projets (dont 25 millions d’euros pour la France). Une nouvelle génération de chercheurs, de cadres, de spécialistes du patrimoine, de techniciens a été formée avec l’appui de la France. Cette

coprésidence a œuvré pour la construction d'un espace de solidarité euro-asiatique en faveur de la sauvegarde du patrimoine angkorien et a promu un consensus scientifique mondial de bonne gouvernance d'un site majeur, inscrit sur la liste du Patrimoine mondial.

Cette réussite fait du CIC un modèle pour toute intervention internationale en faveur de la sauvegarde du patrimoine des pays en conflit. Outre son action dans les domaines de la formation et de la recherche, la restauration monumentale occupe une place privilégiée dans notre dispositif de coopération patrimoniale, à travers le remontage du temple du Bapuon, deuxième temple majeur du site d'Angkor, et la restauration en cours du temple du Mébon occidental, autre édifice exceptionnel du site.

Plus d'informations sur le site de l'ambassade de France au Cambodge

### **Le site de Luang Prabang, au Laos**

Luang Prabang est l'ancienne capitale royale d'un des royaumes du Laos, inscrite sur la liste du Patrimoine mondial en 1995. Le programme de sauvegarde et de développement du site a été mis en place en 1996, avec l'appui de la ville de Chinon et de la Région Centre. La France a apporté son soutien à l'élaboration du dossier d'inscription de Luang Prabang et contribue au projet actuel de conservation et de mise en valeur de la ville.

### **La ville de Hué, au Vietnam**

La ville de Hué, ancienne capitale impériale du Vietnam, offre un patrimoine culturel, historique et architectural exceptionnel (couvrant les périodes chinoise, vietnamienne et française). Elle a été classée en 1993 sur la liste du Patrimoine mondial. Depuis lors, la France participe à la sauvegarde de la vieille ville en lien avec l'UNESCO, à travers des missions d'expertise et la formation à la préservation et à la mise en valeur des sites et monuments (comme la citadelle impériale). Des échanges sont en cours avec les autorités vietnamiennes concernant une éventuelle contribution de la France à l'élaboration d'un plan intégré de la ville de Hué.

### **La Mission Quaternaire et Préhistoire, en Indonésie**

La Mission Quaternaire et Préhistoire en Indonésie (MQPI), créée en 1982, travaille sur un sujet de premier plan, la préhistoire de l'homme, à partir de recherches menées sur un site à Java mondialement reconnu. Les fouilles portent sur les premiers peuplements de l'archipel par *Homo erectus*. La mission implique tous les acteurs de la conservation du patrimoine préhistorique et a également pour objectif de diffuser les connaissances acquises sur le sujet.